



Collèges, instituts et collectivités – contribuant à atténuer la pauvreté rurale

**Mémoire présenté dans le cadre des audiences
du Comité sénatorial permanent de l'agriculture
et des forêts sur la pauvreté rurale au Canada**

Les collèges, instituts, cégeps, collèges universitaires et écoles polytechniques – de précieux partenaires pour atteindre les principaux objectifs de politiques publiques en milieu rural :

- ***des industries primaires productives et compétentes***
- ***des collectivités saines et alphabétisées***
- ***une participation accrue des communautés autochtones aux activités éducatives et économiques***
- ***une excellente gestion de l'environnement***
- ***un meilleur développement économique communautaire et régional***

Accessibilité

Axés sur la collectivité

Alphabétisation/apprentissage des adultes

Qualité de vie

Emplois

Orientés vers l'industrie

Perfectionnement professionnel

Flexibilité

Connectivité

Leadership

Partenaires de choix

Introduction

L'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) est heureuse de cette occasion qui lui est offerte d'exprimer ses opinions au sujet de la pauvreté et l'éducation en milieu rural au Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts.

L'ACCC est l'association nationale qui offre des services aux quelque 150 collèges publics, instituts, cegeps, collèges universitaires et écoles polytechniques du Canada. Les collèges et les instituts sont les plus importants fournisseurs de services de formation des adultes et d'enseignement supérieur, comptant 1,5 million d'étudiants à temps plein et à temps partiel, des campus et des centres d'apprentissage dans plus de 1 000 collectivités et servant plus de 3 000 autres collectivités. Ils constituent le principal réseau national mandaté pour aider les gouvernements, les entreprises, les syndicats et les organismes communautaires dans la conception et la mise en œuvre de programmes et de services visant le développement des ressources humaines.

Qu'ils soient situés en milieu urbain ou rural/éloigné, ou les deux, les collèges et instituts canadiens sont des partenaires fondamentaux de l'infrastructure socio-économique et du développement de leurs collectivités. Même si les collèges canadiens ont beaucoup de points en commun, les diverses réalités du Canada rural créent nécessairement des différences dans l'orientation de chaque établissement et des défis organisationnels. Les collèges en milieu rural sont souvent le seul établissement d'enseignement postsecondaire dans la région et ils jouent un rôle clé pour faciliter la mise en œuvre d'une stratégie de revitalisation rurale forte par le biais du développement économique et social à l'échelle locale et régionale. Les collèges et les instituts offrent un éventail de programmes très diversifiés par le biais de réseaux à campus multiples répartis sur de grandes régions géographiques et ils servent des petites collectivités tributaires de ressources qui font face à des changements rapides.

Le processus de consultation sur la pauvreté rurale amorcé par le Comité sénatorial permanent a une très grande portée et il sous-tend une multitude d'enjeux et de choix. L'Association est consciente de l'énorme tâche auquel est confronté le comité, c'est-à-dire cibler les inégalités auxquelles sont confrontés les Canadiens en milieu rural et articuler un cadre de politique publique nationale cohérent, qui contribuera à leur bien-être social et économique.

Le but de notre mémoire est d'attirer l'attention du comité sur les rôles clés que notre réseau national de collèges et d'instituts peut jouer pour s'attaquer à la pauvreté dans les collectivités rurales, éloignées et nordiques.

Tirer profit de l'expertise des collèges et des instituts

Afin de préserver la qualité de vie dans les collectivités rurales et les petites villes, il est essentiel d'établir une base solide pour attirer l'activité économique, garder les résidents dans la région et assurer la survie des collectivités. La santé et la vitalité des collectivités rurales et nordiques dépendront des priorités stratégiques fédérales et provinciales visant à atténuer l'inégalité découlant des différences aux plans géographique, démographique, social et économique, tout en encourageant le développement communautaire durable. Même si le gouvernement fédéral a déployé des efforts considérables pour réduire les obstacles et les défis au niveau de l'élaboration des politiques rurales, il n'a pas encore pleinement compris le rôle important que les collèges, les instituts et les collectivités peuvent jouer en travaillant ensemble pour répondre aux besoins socio-économiques du Canada rural.

Les collèges et les instituts sont fermement enracinés dans les collectivités rurales et éloignées qu'ils servent et ils sont considérés comme des acteurs clés pour répondre aux besoins communautaires et contribuer au bien-être socio-économique local. Tant au plan individuel qu'à titre de réseau pancanadien par l'entremise de l'Association des collèges communautaires du Canada, ces établissements d'enseignement sont une ressource très utile pour offrir aux Canadiens vivant en milieu rural un accès équitable à l'éducation postsecondaire et à la formation professionnelle, et pour contribuer au développement économique.

Depuis plusieurs années, l'Association et ses collèges membres en milieu rural ont, de façon proactive, établi une relation étroite avec le gouvernement fédéral dans le but de promouvoir le développement et la diversification du Canada rural, coordonner l'activité économique durable dans les collectivités rurales et refléter les intérêts du Canada rural dans le processus décisionnel national.

L'Association des collèges communautaires du Canada a pour principe d'appliquer une «lentille rurale» à l'ensemble de son travail. Cette pratique est issue d'un groupe de travail pancanadien de présidents créé en 2001. L'Association a aussi amélioré le travail de ses membres grâce à l'appui novateur d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du Secrétariat rural. Pendant trois ans, nous avons bénéficié de l'expertise de l'ancien chef du Secrétariat rural, qui se trouvait à l'ACCC, mais qui travaillait avec nous et avec les ministères fédéraux, l'Équipe rurale dans toutes les régions du pays et d'autres entités nationales et régionales pour faire participer davantage les collèges et leurs collectivités, en vue de partager l'expertise, les ressources et les leçons afin de mieux servir les collectivités rurales, éloignées et nordiques du Canada.

Éducation, formation et développement rural

L'éducation et la formation sont deux des moteurs les plus efficaces pour atténuer la pauvreté rurale et encourager le développement durable. Les collèges et les instituts ont pour mandat d'être étroitement liés à leurs collectivités et d'agir rapidement pour prévoir et répondre aux besoins changeants au niveau des compétences dans leur région. Guidés par des milliers de comités consultatifs de l'industrie garantissant que les programmes d'études sont pertinents et axés sur l'emploi, les collèges et les instituts offrent un appui majeur pour aider à atteindre les objectifs et les stratégies en matière de développement économique.

Des pénuries de main-d'œuvre croissantes, le faible niveau de scolarité des adultes, les besoins d'éducation d'une population autochtone en forte croissance et le virage vers une économie axée sur le savoir (par exemple, le secteur agricole est en période de transition comme en témoignent une plus grande diversité, des industries liées à la valeur ajoutée et un nombre réduit de producteurs) font en sorte que les collèges en milieu rural devront offrir des programmes plus complexes et élargir les possibilités de formation à distance et d'enseignement amélioré par la technologie. L'élargissement nécessaire des possibilités d'enseignement à distance et d'enseignement amélioré par la technologie exercera des pressions sur les ressources financières et humaines des collèges en milieu rural. Les défis auxquels les collèges sont confrontés sont nombreux, surtout si on tient compte des complexités des collectivités rurales et éloignées du Canada et des caractéristiques des populations desservies. Ces défis sont aggravés lorsqu'il s'agit de servir les plus pauvres. Par exemple :

- la nécessité d'offrir des services d'évaluation et de consultation, y compris l'évaluation des compétences acquises dans le cadre d'un emploi qui pourraient être reconnues et compter pour la formation, afin de répondre aux stratégies de développement économique des collectivités;
- la fragmentation du financement – les établissements doivent regrouper les sources de financement en fonction des différents critères d'admissibilité des apprenants – par exemple, des fonds pour le développement des ressources humaines autochtones, l'aide sociale, les fonds provinciaux/territoriaux, fédéraux, les conseils de bande et de tribu, etc. Ce genre de financement est parfois appelé financement «occasionnel» ou «carrousel» et il fait en sorte qu'il est extrêmement difficile d'élaborer des initiatives de partenariats communautaires soutenus en vue d'améliorer les compétences des pauvres avec dignité et respect;
- l'absence d'appuis suffisants non seulement pour les apprenants autochtones individuels, mais également pour les collèges autochtones, qui jouent un rôle crucial dans leurs collectivités respectives et en collaboration avec les institutions publiques;
- des ressources insuffisantes pour un enseignement dispensé au moyen de la technologie et l'accès limité aux services à large bande sont des obstacles importants pour rejoindre les Canadiens défavorisés dans les régions rurales. De plus, ce groupe n'a souvent pas les compétences nécessaires pour utiliser ces technologies et il n'y a pas accès, malgré les centres d'accès communautaires d'Industrie Canada dans beaucoup de régions du pays (beaucoup sont situés dans des collèges). Un centre d'accès n'est pas le meilleur endroit pour apprendre; un centre d'apprentissage et l'apprentissage à domicile sont plus efficaces pour servir les pauvres... mais où trouvent-ils l'ordinateur, les DVD, etc. dont ils ont besoin? Où peuvent-ils trouver des ressources comme l'ancienne Tribune radiophonique agricole? Où sont les approches novatrices, comme les programmes d'alphabétisation sur DVD, complétés par des tuteurs et des conseillers pédagogiques dans les collèges.

Le projet des Grappes d'industries rurales

En 2004, l'Association a demandé au Secrétariat rural de l'aider à concevoir et à mettre en application un modèle pour le développement rural et le renforcement des capacités communautaires. Le Projet modèle des grappes d'industries rurales regroupe le collège communautaire local, les organismes locaux, le gouvernement, les employeurs, les travailleurs et d'autres acteurs en vue de créer un centre d'expertise dans une industrie en particulier. Trois collèges pilotes canadiens ont élaboré, adapté et mis en œuvre le modèle des grappes d'industries rurales dans chacune de leur région respective. Ce sont :

- Collège Boréal, nord-est de l'Ontario – grappe des produits forestiers à valeur ajoutée
- Nova Scotia Community College, comtés d'Annapolis et de Digby et district de Clare, Nouvelle-Écosse – grappe de l'innovation en géomatique
- College of the Rockies, région d'East Kootenay, Colombie-Britannique – grappe du tourisme

Chaque projet a abordé les trois secteurs essentiels suivants pour bâtir une économie qui assure une croissance de l'emploi de qualité et le développement économique régional :

- le partage et le transfert de connaissances
- la recherche appliquée, l'innovation et le transfert de technologies
- le perfectionnement de la main-d'œuvre

La phase pilote se terminera en mars 2008. Elle a démontré beaucoup de succès non seulement au Canada, mais également en France, en Islande et aux États-Unis.

Nous devons maintenant nous poser les questions suivantes :

- comment les collectivités rurales, éloignées et nordiques peuvent-elles tirer davantage profit de ce projet pilote et appliquer les leçons apprises?
- comment peut-on créer de nouvelles approches aux grappes industrielles dans d'autres collectivités et les appuyer?
- comment les connaissances en matière de développement économique communautaire et d'éducation acquises pendant la phase pilote peuvent-elles être utilisées comme mécanismes pour atténuer la pauvreté?
- peut-on amener ces trois modèles initiaux à leur prochaine étape de développement pour le bénéfice des régions pilotes du pays?

Le gouvernement fédéral doit continuer d'appuyer et d'améliorer ce genre d'initiative. Le Secrétariat rural pourrait-il coordonner avec l'ACCC une démarche horizontale avec plusieurs ministères fédéraux, une démarche qui permettrait différentes approches à l'échelle du pays, dans des secteurs comme les pêches, les industries d'extraction, l'agriculture, les voies navigables, l'information, les technologies, etc.?

Recommandations

Les collèges et les instituts contribuent quotidiennement à bâtir le capital humain et sociétal, mais il faut optimiser leur potentiel à titre de catalyseurs pour promouvoir de nouvelles approches de développement économique et communautaire qui mèneront à des économies régionales durables à l'échelle du Canada rural. Les recommandations suivantes sont liées en particulier à l'atténuation de la pauvreté en milieu rural. Nous recommandons :

- la création d'un fonds d'atténuation de la pauvreté auquel les collèges auraient accès pour améliorer leurs programmes et leurs services réguliers. L'aide financière pourrait appuyer les secteurs suivants :
 - l'alphabétisation et l'évaluation des compétences
 - de meilleurs services d'orientation et de tutorat/mentorat
 - du matériel pédagogique axé sur la technologie et des infrastructures technologiques (par ex., l'accès au service à large bande et des outils tels que des DVD);
- un examen de tous les programmes de formation fédéraux dans le but d'éliminer la fragmentation, les mesures de financement à court terme et les iniquités pour les apprenants;
- la création d'un programme permanent de Grappes d'industries rurales. Ce programme devrait être dirigé par le Secrétariat rural et l'Association des collèges communautaires du Canada. Cela permettrait aux collèges et aux instituts d'être des catalyseurs du développement économique et de l'atténuation de la pauvreté dans leurs propres collectivités.

Conclusion

Les besoins des pauvres en milieu rural sont sans aucun doute complexes et comportent de multiples facettes. Le renforcement des capacités de développement socioéconomique et de la productivité de la main-d'œuvre rurale au moyen d'une approche coordonnée et intégrée par l'entremise des collèges et des instituts en vue d'appuyer le développement communautaire et régional fait partie de la solution. Les gouvernements doivent cesser de sous-estimer l'énorme impact positif que ces collèges peuvent avoir et ont au sein de leur région et commencer à explorer les possibilités de partenariat en vue de s'assurer que les collectivités rurales ne sont pas laissées pour compte et qu'elles sont en mesure de contribuer pleinement à la croissance et à la stabilité de notre pays.

Les collèges, instituts, cégeps, collèges universitaires et écoles polytechniques contribuent au développement économique communautaire et à l'atténuation de la pauvreté par les moyens suivants :

- *en améliorant l'accès aux programmes, aux ressources financières et aux services gouvernementaux*
- *en offrant plus de possibilités/programmes ciblés pour les jeunes et les peuples autochtones*
- *en appuyant le renforcement des capacités communautaires, le leadership et le perfectionnement professionnel*
- *en concevant et en entretenant des infrastructures communautaires*
- *en reliant les Canadiens en milieu rural à l'économie axée sur le savoir*
- *en renforçant la diversification économique*
- *en offrant l'accès aux soins de santé et à l'éducation à l'échelle locale*
- *en favorisant les partenariats stratégiques à l'intérieur des collectivités et des gouvernements et entre eux en vue de faciliter le développement communautaire rural*
- *en faisant la promotion du Canada rural comme étant un endroit attrayant pour vivre, travailler et élever une famille.*